

## COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE - 2018/2019 CALENDRIER DU 1<sup>ER</sup> TOUR

PAGE 1/1

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018 à 15h00** ou le **Samedi 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018 à 20h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

**Les arbitres centraux seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants** et les arbitres-assistants proposés par les clubs en présence.

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

**FORFAIT RECETTE PART LFNA : 15,00 € (débités sur le compte du club)**

**Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.**

Jusqu'aux 1/8<sup>èmes</sup> de Finale inclus, les frais d'arbitrage et de délégation restent à la charge du club recevant. Si la recette de la rencontre est supérieure à 50 €, la répartition s'effectue de manière égale entre les clubs (50%). Dans le cas où la recette est inférieure à 50 €, le club recevant la garde en totalité.

### **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

### **TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES ET DE RECETTES**

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FML**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [pmouthaud@lfna.fff.fr](mailto:pmouthaud@lfna.fff.fr) ou [vvallet@lfna.fff.fr](mailto:vvallet@lfna.fff.fr)

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

La feuille de recettes doit être scannée et envoyée à [cpomes@lfna.fff.fr](mailto:cpomes@lfna.fff.fr)

**ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPACANTS s'applique.**

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match jusqu'aux 1/8èmes de Finale inclus.